



La saisie analogique du Bien dans la République de Platon

Atelier animé par Philippe Brosch et Alain Lambert. Avec Denise, Catherine, Christiane, Marie-Pascale, Roger, Emmanuel Saïd, Michel.

- 404 : exactions des Trente tyrans à Athènes. - 399 : assassinat de Socrate. Platon, destiné à la politique de par ses origines, s'en éloigne dégoûté mais pour mieux y revenir. De là ses trois voyages en Sicile pour tenter d'y faire passer ses «Idées». De là la thèse centrale de la République : les philosophes, ceux qui savent, doivent commander, seul le savoir justifie le pouvoir. Mais que sait le philosophe ? Il sait les Idées. Une Idée, c'est « une forme unique [...] pour chaque ensemble de choses multiples auxquelles nous attribuons le même nom » (Rép, X, 596 a). Il y a des lits, mais une seule Idée de lit. Toutefois, il n'est pas trop difficile, avec un peu d'exercice, de faire un lit, ni de le mesurer. Pas la peine de convoquer le philosophe pour cela. En va-t-il de même lorsque les choses à mesurer sont de nature morale et politique ? N'est-ce pas dans ce domaine que les hommes diffèrent le plus, en viennent aux mains, en viennent à tuer les philosophes ? Le philosophe, ami des Idées, est donc de manière insigne ami des Idées morales et politiques, des vertus cardinales, tempérance, courage, sagesse, justice. Mais «il y a quelque chose d'encore plus important que la justice » (VI, 504 d). « Tu m'as souvent entendu dire que c'est l'Idée du Bien la connaissance la plus importante, et que c'est en relation avec elle que les choses justes et les autres deviennent utiles et profitables. » (VI, 505 a). Il va donc falloir faire le long détour par la connaissance du Bien, de cette sorte d'Idée des Idées, si on veut appréhender l'ensemble de l'enquête sur la justice, ciment de la Cité. Le Bien est en quelque sorte «le juste du juste », la justesse de la justice. Mais Socrate va ici se contenter d'analogies, sans doute pour ne pas opprimer la pensée personnelle, pour ne pas tout dire, pour nous en laisser à penser, pour nous donner à penser.

1°) Par la première analogie (Rép., VI, 507 d — 509 d), le soleil comme image et fils du Bien, nous apprenons à distinguer deux «lieux » et à prendre garde à leur identité de structure. « Ce que le Bien lui-même, dans le lieu intelligible, est par rapport à l'intelligence et aux choses pensées, le soleil l'est dans le lieu visible, par rapport à la vue et aux choses vues. » (V I, 508 c). Or, le soleil n'est pas seulement la lumière qui fait voir les choses, il est aussi la chaleur qui les fait être, ou plutôt croître et devenir, car on a compris que le lieu sensible est celui du « devenir » (509 b), de « ce qui devient et se défait » (508 d), et le lieu intelligible celui de ce qui est vraiment, le stable, le constant, le permanent : le lit fabriqué s'use, le lit idéal demeure éternellement le même.

Ce qui nous a le plus retenu lors de l'étude de ce premier texte, c'est la nature de l'Idée en relation avec le problème du prétendu dualisme platonicien. L'Idée est-elle réellement séparée du sensible et de l'esprit, avec toutes les difficultés qui s'ensuivent ? Si elle est séparée du sensible, comment ce dernier peut-il être dit en participer et être connu grâce à elle ? Si elle est séparée de l'esprit, comment l'esprit pourra-t-il la connaître ? La théorie (elle-même métaphorique) de la réminiscence «résout » le second problème. Alain et Heidegger, curieusement réunis ici, ont pu nous aider pour le premier problème. Pour Heidegger, par exemple, centrant en premier lieu son propos sur une analyse de la perception, et paraissant laisser de côté l'horizon politique du problème des Idées, les Idées sont les aspects de ce que sont les choses, «l'essence dans la lumière de laquelle chaque étant particulier se montre à nous comme ceci ou cela » (Questions II, p. 140). Ainsi, quand je vois un livre, il n'y a pas, simplement des formes et des couleurs qui frappent mes yeux ou mes sens : je vois un livre, c'est-à-dire que ce que je vois, je le vois en tant que livre et pas en tant que chaise, table ou morceau de craie. Il y a bien d'une certaine manière ici quelque chose comme une essence qui se manifeste, qui apparaît. L'intelligible n'est donc pas forcément si séparé du sensible que l'on pouvait le croire.

2°) La deuxième analogie (Rép., VI, 509 d — 511 e), celle de la ligne, précise la distinction entre sensible et intelligible en introduisant de nouvelles subdivisions. Le genre sensible se divise en

deux : il y a les ombres ou reflets des objets sensibles et il y a ces objets. A quoi correspondent des types de « connaissance » (ici en un sens très large) z conjecture et conviction. Le genre intelligible se divise aussi en deux : il y a les supports sensibles des pensées mathématiques et il y a l'intelligible pur.

A quoi correspondent, du côté de la connaissance, la discursion et l'intuition. Le but principal du texte est de nous préparer à comprendre le rôle purificateur des mathématiques. Elles nous apprennent à nous détacher du sensible. Un peu comme chez Descartes, où elles nous accoutument à nous « repaître de vérités » (Discours de la méthode, 11, AT, VI, 19).

La séance fut austère. Elle fut toutefois l'occasion de souligner la différence entre le sens ancien et le sens moderne du mot axiome, et de rejeter des interprétations qui voulaient voir en ce texte une préfiguration de la conception moderne des mathématiques comme science formelle et hypothético-déductive. Il n'en est rien puisque le rôle de la dialectique est précisément de fonder la vérité matérielle des mathématiques, ce que les mathématiciens sont impuissants à faire de l'avis de Platon. Il vaut donc mieux ici penser à Descartes et à la Première Méditation, où une volonté radicale de vérité philosophique arrive à dépasser ce qui paraissait évident pour l'esprit lui-même dans les mathématiques. Notre esprit est capable de « saisir » qu'il y a plus profond que notre propre esprit. « La vérité est plus grande que l'homme. » (Heidegger, De l'essence de la vérité p. 96). Ce qui a constitué une réponse à la question, naïve mais fort légitime, de Roger : « A quoi est-ce que peut me servir un pareil texte ? »

3°) La troisième analogie, l'allégorie de la caverne, avec l'interprétation qu'en donne Platon (Rép., VII, 514 a 518 d) apporte trois idées nouvelles par rapport aux deux analogies précédentes : 1) le dynamisme dans le passage d'un lieu à l'autre 2) l'assimilation du lieu sensible à une prison 3) la nécessité d'une redescente dans la caverne. Nous avons été particulièrement sensibles aux points suivants. »

A) Le lien entre liberté et éducation qui parcourt le texte comme un fil rouge. Il faut faire apparaître ce lien dans les titres donnés aux stades. 1) La fausse science (pas la simple ignorance) des prisonniers dans la caverne. 2) La fausse libération, quand on ne fait pas soi-même un effort actif pour se libérer et s'éclairer soi-même. 3) La vraie libération, la sortie de la caverne, la connaissance progressive des choses. 4) L'accomplissement de la libération, par l'éducation et la libération des autres, avec les risques que cela comporte. Pour l'intelligence de ce quatrième stade, Saïd, dès la première séance, avait très aimablement préparé le terrain en nous communiquant le texte d'une conférence remarquable de Marie-Claire Galpérine, « Le devoir de redescendre dans la caverne ».

B) Le caractère artificiel du monde souterrain : feu, chaînes, figurines, mur le long de la route.

Le mur, par exemple, peut signifier le mur des préjugés, de façon péjorative, mais aussi plus largement faire référence, par son aspect artéfactuel, à la signification politique de l'allégorie. Ce texte nous concerne, en tant que nous avons la prétention de vivre dans une cité digne de ce nom, comme des hommes et pas comme des vaches rassemblées sur un pré, qui n'y vivent pas politiquement. Ces prisonniers sont « semblables à nous », souligne Socrate (515 a).

C) L'utilisation surprenante de la référence à la vérité, plutôt rabattue du côté de la chose que de l'esprit. Vérité est pratiquement dans ce texte synonyme d'être ou de réalité. Ainsi il nous est dit que les prisonniers attribuent de la Vérité aux ombres des objets, non aux figurines elles-mêmes qu'ils ne peuvent voir (515 c). Plus une chose a de réalité, plus elle a de vérité. Mais la vérité en soi n'est pas la vérité pour nous, et les ombres ont pour les prisonniers plus de vérité que les objets derrière eux qui en ont plus en soi ou en réalité. Déjà la logique de la première analogie nous avait obligé à reconnaître dans la vérité la lumière de Bien éclairant les Idées, plutôt que quelque chose qui avait son lieu en l'esprit. L'importance de cette distinction entre une vérité comme surgissement de la chose et une vérité comme simple modification de l'esprit n'a pu qu'être très brièvement indiquée. Méconnaître l'aspect surgissement de la Vérité, c'est préparer le rêve aveugle de domination de la nature et d'exploitation de la terre.

D) L'insistance sur la souffrance dans l'effort pour devenir libre par le savoir, car il s'agit de s'arracher à des certitudes douillettes, avec le risque de se retrouver seul. S'arracher à la tyrannie du On, à la « tranquillité de l'affairement quotidien » (Heidegger, belle expression paradoxale 1), à « la lumière de la vie publique » qui « obscurcit tout » (Heidegger encore).

E) L'importance accordée à la redescente...

SAGESSE ET BONHEUR selon MONTAIGNE

Atelier animé par Jacqueline Crevel et Erik Laloy avec Pascale, Annabel, Sophie, Monique, Bernadette, Ginette, Bernadette, Claude, Dominique, Martine.

D'une fois sur l'autre les participants étaient invités à sélectionner tel ou tel passage des Essais pouvant faire l'objet d'une lecture commentée en Atelier.

Première séance : « Il faut étudier, savourer et ruminer la douceur de la prospérité »

A la jonction des moissons de deux d'entre nous, nous avons pris pour objet de notre travail un extrait du dernier des Essais III, 13), passage où Montaigne différencie la façon dont il se comporte face aux mauvais et bons moments de la vie.

Ayant perçu que Montaigne invite à ne pas s'accrocher aux mauvais moments cela nous a conduit à nous demander s'il n'y avait pas là un risque de déni de la réalité.

C'est l'attitude décrite face aux moments heureux qui a retenu notre attention ; Montaigne nous invite à en être acteurs, à apprendre à utiliser les pouvoirs qui sont en notre possession en tant qu'êtres conscients, sous forme d'attention, d'application, de concentration... ce qui permet d'en accroître l'importance dans la vie qui n'est pas faite que de moments heureux.

En invitant à « associer son âme » aux moments plaisants de l'existence, Montaigne se différencie tant des sensualistes que des spiritualistes. En invitant à « saisir la vie », il s'oppose au point de vue ordinaire consistant simplement à passer le temps.

Mais ce que dit Montaigne vaut-il pour tous ou seulement pour une élite privilégiée ?

Cet art de vivre où le travail intérieur sur les moments heureux vient permettre de mieux supporter les phases de souffrance vaut-il pour les situations exceptionnelles comme celles d'un malade en phase terminale ou d'un enfant enfermé dans la souffrance ? N'y a-t-il pas là nécessité d'autrui pour pouvoir s'arracher à la souffrance, autrui comme médiateur rendant possible la parole ou comme source de tendresse et de contact ?

Deuxième séance : « Je me trouve plus dévot en la bonne qu'en la mauvaise fortune »

Centrée sur un passage de l'Essai 9 du livre III, elle a été l'occasion de revenir sur l'attitude de Montaigne face aux maux Ceci nous a permis de saisir sa distance à la tradition chrétienne : pour lui le mal n'est ni une punition, ni un signe divin. Il n'est pas, comme pour Job, un éducateur de l'homme.

Mais la façon dont, dans le même texte, Montaigne explique que comme les hommes ordinaires il aime le changement et souffre de l'uniformité de la quotidienneté nous a également mis en face de ses différences d'avec l'épicurisme et le stoïcisme.

Nous nous sommes alors clivés en deux : ceux pour qui ces propos relèvent de la complaisance, de l'acceptation de petits côtés éloignant Montaigne de l'exigence philosophique de se situer au niveau du devoir être ; ceux pour qui ces propos sont signe d'humanité et nous rappellent que le philosophe reste un homme et n'est pas transcendant à l'humanité ordinaire comme il pourrait le donner à croire.

Cette séance a également été l'occasion d'exprimer la difficulté ressentie par la plupart face à la langue de Montaigne, laquelle détourne de l'accès au sens lorsqu'on est seul face au texte imprimé,

Troisième séance : « Je me contente d'une mort recueillie en soi, quiète, et solitaire, toute mienne »

Centrée sur un autre passage du 9e essai du Livre III, elle nous a confirmé dans la distance de Montaigne au christianisme : c'est en athée que Montaigne se comporte vis à vis de sa mort à venir, ce qui explique l'actualité de sa pensée : Montaigne aborde la mort non comme étant la fin de la vie mais comme étant dans la vie, la nature nous y ayant préparé si nous avons été attentif à ce qu'est la vie, à ce qu'a été notre vie : si je m'examine je saisis les dissolutions du moi ; à ma mort mon moi va se dissoudre.

Si on a appris à vivre, la mort n'est plus un problème : ainsi Montaigne espère mourir comme il a vécu : selon ses choix, retiré, sans les pleurs des proches et le spectacle des conventions sociales.

Plusieurs parmi nous se sont demandé si la prise de conscience de l'importance de l'accompagnement des mourants d'une part et les données actuelles et à venir de la médecine ne venaient pas remettre en question cette façon d'envisager la mort.

ETHIQUE ET JUSTICE

Atelier animé par Jean-Paul Ferrand et Anne-Marie Sibireff, avec Christiane, Bertrand, Danielle, Jacky, Patrick, Isabelle, Léa.

Plusieurs questions sont d'emblée posées :

- Caractère absolu/ relatif de la justice.
- La justice, reflet des mœurs ou chargée de dire le droit ?
- Egalité et équité.
- Que faire lorsque les lois sont injustes ? Ordre et désordre.
- La sanction ; la neutralité de l'arbitre. Le tiers.
- La parole dans le procès : laquelle ? Quand ? En vue de quoi ?

Nous ne pouvons toutes les traiter. Pourtant elles convergent vers notre propos pour cette session : l'éthique, n'est-ce pas précisément le souhait d'une vie bonne avec (et pour .7) les autres, dans le souhait d'institutions justes ?

Les philosophes qui nous aident à réfléchir et à nous interroger vont de PLATON à RICOEUR en passant par PASCAL, ROUSSEAU, ALAIN. Mais en chemin, nous rencontrons également SOPHOCLE et ESCHYLE, saint PAUL, La FONTAINE et l'enfant sauvage du film de François TRUFFAUT.

D'où nous vient notre sens de la justice ? N'est-ce pas bien souvent par le sentiment d'indignation face à une injustice que s'est manifestée en nous l'exigence de justice ? Engagements rompus unilatéralement, inégalité de traitement, promesses non tenues. L'enfant sauvage devient Victor à peu près au moment où, le Docteur ITARD lui ayant délibérément infligé une injustice - test aussi douloureux que périlleux pour les deux protagonistes - il se révolte. Accès à l'humanité, accès à la justice semblent deux faces, peut-être même deux noms d'un même phénomène.

Si l'on n'adhère pas à la certitude de saint PAUL (Toute autorité vient de Dieu), la justice en tant qu'institution pourrait n'être qu'une ruse de différents acteurs, plus ou moins conscients de leur mensonge :

- Ruse des faibles, proclame CALLICLES, qui ne formulent la loi que par crainte de subir l'injustice alors qu'ils rêvent tous de la commettre, mais n'en ont pas la puissance. Et PLATON, dans un autre dialogue, nous présente une hypothèse vertigineuse ; si l'un d'entre nous, humain paisible, disposait de l'anneau de Gygès, la bague qui rend invisible à volonté et garantit donc l'impunité, combien de temps demeurerait-il juste ?

- la justice, façade révélant / masquant la raison du plus fort :

Là-dessus au fond des forêts/Le Loup l'emporte et puis le mange/Sans autre forme de procès.

- Mensonge des législateurs ? *Ne pouvant faire que ce qui est juste fût fort, on a fait que ce qui est fort fût juste.* Mensonge utile, du reste, et même nécessaire, si l'on en croit PASCAL : *pour le bien des hommes, il faut souvent les piper ...Par là voilà toute sédition prévenue, si on peut faire entendre cela et que proprement c'est la définition de la justice.* Robe rouge des magistrats, hermines dont ils s'emmaillotent- en chaffourés. Grimace.

Pourtant, même lorsque la justice est considérée comme une imposture, n'est-ce pas encore au nom d'une justice «vraie» ? Ainsi notre question primitive revient toujours.

Nous consacrons la dernière séance à la question du tiers : dans le fonctionnement de l'institution, pourquoi est-il nécessaire ?

Pour créer une distance entre les parties du conflit, établir une hauteur. C'est l'Etat, monopole de la violence publique (légitime ?) qui nous exproprie de la vengeance. Qui nous en délivre aussi, mettant fin, comme le souligne ESCHYLE à propos d'ORESTE, en 458 Av JC, à la spirale des meurtres sans fin.

Les personnes qui jugent ou contribuent au jugement, le tribunal comme lieu où les parties en conflit sont présentes mais mises à distance et tour à tour entendues : autres figures du tiers. V

Dans le procès, la parole distribuée selon un rituel mais à chaque fois neuve, dit le droit, la justice. Parfois mal : ce sont des hommes, comme nous. Si le procès est cérémonie, ce rituel n'est pas grimace : il constitue le cadre nécessaire au passage de la violence des conflits, de la violence de la vengeance au moins souhaitée à la pacification. Athéna transforme les Erynies, divinités de la vengeance, en Euménides : les Bienveillantes. Oreste peut vivre en paix !